1: Lour & office

## Dernier conseil 5 avril 1912, après la discussion du budget

Enercident de recette de 339, 86
Est d'avis que ces comptes desirent être approuves.
En conseidance, décharge pleine et entière est vonnée par le Consuil à l'emaire pour su gestion de 1911 tant pour l'86 office que pour le Bureau de Bunfoisance.
Rentrée de M. le Maire en séance.
Il le Moure est rappeté dans le salle des délibérations.
Arant de ceiter le fautauil présidentel, M. Longin, Andre, prononce l'allocution suivante;

" Monsieur le Maire,

"Etu nom de mes collèques et au mien, j'ail honnux et la très quande très faction de vous foire connaître que l'astemblée a approuvé à l'unanimité des voix, les comptes administratifs et de gestion de l'exerce 1911.

"Le Conteil me charge d'être don interprete auprès de vous, pour vous exprimer toutes des félicitations des heureux résultatin qui ressortent de ces comptes.

"Aprèt execution d'amiliantions Lans nombre au cours de l'année 1911, nous avous encore, grace à votre habileté financière, une situation magnifique, puisque bin d'avoir recours à de nouveaux impôts, nous disposous de 6. 800 france de bones, permettant la réalisation immédiate d'améliorations nouvelles.

"Ces résultats nous surprement d'autant plus seureusement, que la constantion d'un établissement de banis-douches, de trois égouts importants, de deux lavoirs avec chalets de nécessite, la démolition des immentes de la place de l'été opital et de la rue Madelaine, le resendement du cincetère les postes réparations de la maison fermiere du Château et le bergerie de Servioux, la confection des plans d'alignement de la ville, de la construction de la superbe avenue de France, etc..., constituent un filan vraiment formidable de travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

Recerez donc. Montieur le Maire, nos remerciments dineères et l'expression de notre fierte d'être vos collaborateurs pour un gestion austi beureux des biens communaux.

nous ett acquis depuis de ti nombreuses anner gaillez erois à toute notre gratitude.

Visiblement éme par les félicitations de tes evelléques, en Chion Ducollet répond à 1 Longin en une improves alors heureuse Il remercie tout d'abord le Conseil de la collaboration

dans den discours; il le remercie encore de ses encouragements

constants, affectuery et dévouis.

L'œuvre municipale accomplie, dit M. le Maire, au cours de ce dernier quart de siècle ett en effet considérable, si on le reporte par le prosèe à 26 ans en avrière. Et si le Maire a pu donner une dommer de travail extraordinaire, malgre des bourdes occupationne professionnelles, c'ett qu'il a été aidé, doutenu, encouragé par le Conseil Municipal dont la grande mojorité à toujours été unie et d'accord sur un programme commun. La politique à été bannie de nos assemblées. Elle à été remplacé par le unité de vues sur les amiliorations à réaliter dans la Ville. En matière administrative, nous n'avons avenu ni amis ni ennemis. Hous n'avons ru que des administres signur en droits.

Hour laisbus à nos ducasteurs une tituetton financière excellente. Eneffet, nous avons en Caiste 96.000 francs pour tolder les entrepriser en cours d'execution et asturer le dervice courant.

La balance des comptes, au 31 mars, fait ressorter pour 1911, un boni d'environ 10,000 frances, pour doter le prochain budget additional et entreprendre de nouvelles amilierations dans la Ville.

Le Collège présente un boni de

L' de ospice un boni de

Le Burevu de Bienfaivance . . .

de rente perpetuelle 3 pour cent sur l'Etat.

Hostreize reigies municipales presentent toutes des plus valuer au 1º trimestre 1912.

C'est assez dire que le fonctionnement de notre budget communal a été organisé d'une foicon sérieux et surtout sincère.

Le service des amortessements d'imprents et asteré et repote sur des bases solides. Et il reste des disponibilités budgitairen sufficients pour donner à a buotyet l'élasticité necessaire. Aussi, nous pourous affirmer qu'avec notre système financier, la Ville se doit rien, et que le fonctionnement régulier de tous les servicer et asteré.

C'est là pour le Conseil Municipal expour le Maire une très légetime

Mais notre œuvre n'est par indestructible. Elle est aucontraire fragile. Des mories inhabiles, inexpirementeer, l'ignorance des lois, peuvent compromettre cette œuvre financière, et diterminer une viritable satastrophe communale.

It our n'avous qu'il nous reporter à ce qui s'est produit à bélbeuf, chiflien de la Jeine-Inférieure, vers fin 1911. Vous en trouverez la relation dann le compte-rendu de 1912 qui est dons prest.

Lour tout bornen connectant les affaires communeles, connectant auticus qui aspirent à nous renverser, il y a une stituation grave pour les contriburbles et des responsabilités morales très grandes pour ceux que aspirent au pour on dans y avoir été préparés. Il n'est pas besoin d'être prophète pour prévoir, avant les fin du mandat municipal qui ve d'ouvrir, - se nos adversaires reins sistent dans leur entreprite, - des désondres, des ruines et feut étre des blutions comme à obleuf, si celui qui attumera la responsabilité de Maire a du exeur et de l'amour, propre. L'inconssinu peut amoduire aux pires disastes moraux et matériels. Tovas le buhaitour proplom de là, prièque, tous, nous sommes autoitables et foncier ment attacher à cette ville de Le Mure à laquelle nous avont tout darrifie; jeuneste devoument, travail, jusqu'à compromettre notre danté!

Noul n'aura journais ainsi La mure plus que votre territeur, mel n'aura donné plus de travail et de dévouement pour son rélévement pour se prospirité, pour les amélioristions réalitées et pour se glovée.

St de nous bolliettons a' nouvern le manufal municipal, ce n'et point qu'aneun de nous en sit un besoin pertonnel nu'un interêt particulier: "Toous n'avons ni vengeances à exercer, ni haines à astourre." Le seul mobile que nous fait agir, - il faut que se soit dit et cerit, - c'est uniquement le sous des intérêts communaux. Iramour de cette ville de Lo 910 ure à laquelle nous nous somme dévouis avec un fêle soutenu depuir 25 ans!

Ibous retirer en ee moment critique beroit pour nous une vintable—
désortion, une locheté, connaistant ce que nous connaistans de l'administration
communale. Itous ne le ferons pas! Et li les jalous, les incontessent, les
ignorants et les fraudeurs de l'orbros triomphent en le faisant écouter de la
majorité des électeurs, nous aurons la supreme datesfaction, de nous dire et de
dire ben haut que nous avons fait notre devoir, et nous pouvons proster la
tête haute et le cour fir, n'ayant rien à nous reproches.

carons our bon de les transcrise.

murois à le veille des élections générales. C'est pourquoi nous